



**PRÉFET
DE LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 20 février 2024

ELEANOR : Pré-alerte jaune cyclonique : « Je m'informe et j'anticipe »

La tempête tropicale modérée baptisée ELEANOR évolue actuellement à environ 890 km au Nord-Nord-Est de La Réunion.

ELEANOR a amorcé son virage vers le Sud-Est et devrait incurver sa trajectoire vers le Sud au cours de la nuit prochaine et demain, en s'intensifiant. Elle pourrait atteindre le stade de cyclone tropical d'ici jeudi.

En termes d'impacts, La Réunion ne semble pas concernée par une menace directe (passage d'un cyclone à proximité immédiate) puisqu'elle devrait passer à l'Est de l'île Maurice jeudi pour prendre ensuite une trajectoire vers l'ouest au sud de la Réunion.

⚠ Toutefois, étant donné les incertitudes importantes de trajectoire et d'intensité à moins de trois jours du passage d'Eleanor au plus près de La Réunion, une dégradation des conditions météorologiques sur l'île, provoquées par le cyclone, ne peut être exclue.

En conséquence, le préfet de la Réunion a décidé de déclencher le niveau « pré-alerte cyclonique » à compter de ce jour, à 20h00, et appelle l'ensemble de la population à rester informée et à anticiper, en respectant les recommandations ci-dessous :

- **Se tenir informé** de l'évolution du phénomène en restant à l'écoute des bulletins de Météo-France (répondeur : 0892 68 08 08 pour les prévisions météorologiques et 0897 65 01 01 pour le point cyclone), des médias et des communiqués de la préfecture ;
- **Vérifier et constituer ses réserves** de nourriture, d'eau potable et de médicaments pour les jours à venir. En prévision d'éventuelles coupures d'eau, se doter de jerricans et récipients propres, constitués de matériaux à contact alimentaire et n'ayant pas contenu de produits toxiques ou dangereux ;
- **S'assurer de disposer d'une lampe et d'une radio à piles**, et de piles de rechange en nombre suffisant ;
- **Constituer et vérifier son kit d'urgence**, composé d'une trousse médicale, du double des clés, des papiers d'identité et d'assurance, etc. ([le kit d'urgence complet](#))
- **Ne pas s'exposer** : ne pas entreprendre de longues randonnées en montagne, ni de sorties en mer de plus de 24 heures, ne pas s'approcher du rivage en cas de forte houle, ne pas emprunter les ravines et les lits de rivière, ne tenter en aucun cas de franchir un radier submergé ;
- **Vérifier et protéger ses locaux** (entreprises, habitations, en vérifiant le fonctionnement des portes, fenêtres, et volets...);

- **Faire le plein de carburant de son véhicule ;**
- **Se rapprocher de sa mairie** pour connaître le centre d'hébergement le plus proche de son domicile ;
- **Noter les numéros de téléphones utiles** : SAMU (15), pompiers (18), police ou gendarmerie (17) ;
- Les malades sensibles (insuffisants rénaux ou respiratoires) sont invités à **se rapprocher des organismes de santé ou associations qui les suivent habituellement.**

Au total, on compte 5 alertes différentes lors de l'arrivée d'un cyclone :



Ce calendrier peut s'arrêter à tout moment si le danger s'atténue, ou se poursuivre voire s'accélérer si la menace se renforce. **Il convient donc d'anticiper en respectant les mesures annoncées et en s'informant régulièrement de l'évolution de la situation.**

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr/ Twitter – Facebook – Instagram - LinkedIn : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>